COMMISSION REGIONALE FUTSAL

PROCES-VERBAL N°5

Le 15 février 2024

Visio-conférence

Présents : Thierry Grieu (Président de la Commission)
Dominique De La Cotte, Pierre Collette, Damien Crochemore, Legrain Jacky

Assistent : Ophélia Dreux, Clément Lerebours, Voisin Bertrand

Les présentes décisions sont susceptibles de recours auprès de la Commission Régionale d'Appel dans le délai de 7 jours à compter de la première publication dans les conditions de forme énoncées à l'article 190 des Règlements Généraux de la LFN

1- ADOPTION PROCES VERBAL

La commission adopte le procès-verbal n°4 en date du 18 janvier 2024.

2- HOMOLOGATION DES RENCONTRES

La commission homologue les rencontres jouées jusqu'au 1 février 2024 sous réserve des procédures en cours.

3- DOSSIER EN COURS

27225351 - REG1 FUT - 02.02.2024 - SC HAVRAIS // HAVRE CAUCRIAUV.

Match arrêté à la 15'

La commission,
Après avoir pris connaissance de la feuille de match et du courrier du SC HAVRAIS,
Compte tenu de la blessure du capitaine Havrais,
Dit la rencontre à rejouer le vendredi 22 mars 2024 à 20h45.

La commission souhaite un prompt rétablissement au joueur.

27224994 - REG1 FUT - 25.01.2024 - US GRANVILLAISE // US GUERINIERE

Match arrêté à la 32'

La commission,
Après avoir pris connaissance de la feuille de match,
Constatant la fuite de toit qui a rendu le terrain impraticable,

Dit la rencontre à rejouer le jeudi 29 février 2024 à 21h15.

27225349 - REG1 FUTSAL - 02/02/2024 – CAUCRIAUVILLE FUTSAL CLUB // AS MADRILLET CHATEAU BLANC

Forfait déclaré de l'AS MADRILLET CHATEAU BLANC

La commission,
Après avoir pris connaissance des pièces figurant au dossier,
Donne match perdu par forfait au club de l'AS MADRILLET CHATEAU BLANC sur le score de 3 à 0, pour en faire bénéficier le club CAUCRIAUVILLE FUTSAL CLUB sur le score de 3 à 0,
Inflige au club de l'AS MADRILLET CHATEAU BLANC l'amende règlementaire figurant à l'annexe 5 aux règlements généraux de 40 euros directement débités sur le compte du club.

FG - REG 1 FUTSAL– FUTSAL JEUNESSE HAVRAISE

Forfait général le 09.02.2024

La commission,
Après avoir pris connaissance du courrier du club,
Dit que le club est déclaré forfait général.
Conformément à la réglementation, de la JEUNESSE HAVRAISE est classé dernier, tous les buts pour et contre et les points acquis lors des matchs contre ce club sont annulés.

Inflige au club de FUTSAL JEUNESSE HAVRAISE l'amende figurant à l'annexe 5 aux règlements généraux de 160 euros directement débitée sur le compte du club.

COURRIER DE LEROUX LILIAN

Démission

La commission,
Prends connaissance du courrier de démission de M. LEROUX Lilian en raison du nombre de missions importantes à sa charge.
Les membres de la commission remercient chaleureusement Lilian pour son investissement et son travail pour l'arbitrage futsal.
Transmets au Comité Directeur.

4- CHALLENGES NATIONALES

TIRAGE DES GROUPES
CHALLENGE U18
17 mars 2024 – TESSY MOYON

La commission,
Procède au tirage des groupes :

GROUPE 1		GROUPE 2	
A	US DE GRAMMONT	G	TESSY MOYON SP.
B	GCO BIHOLLERAIS	H	FC DU PAYS BELLEMOIS
C	INTER ODON FC	I	GRPT BLAINVILLE
D	HAVRE CAUCRIAUVILLE	J	HEROUVILLE FUTSAL
E	US MESNIL ESNARD	K	ES POINTE HAGUE
F	AS TROUVILLE DEAUVILLE	L	AS VALOGNES

TIRAGE DES GROUPES
CHALLENGE FÉMININ
31 mars 2024 – LISIEUX

La commission,
Procède au tirage des groupes :

GROUPE 1		GROUPE 2	
A	HEROUVILLE FUTSAL	F	US ALENCONNAISE
B	OH TREFILERIE NEIGES	G	HERCULES FUTSAL C
C	AS ST SYLVAIN	H	AS EVREUX FUTSAL
D	INTER ODON FC	I	CA LISIEUX PA
E	AVT G. CAEN FOOTBALL	J	

5- PROCHAINE REUNION

La prochaine réunion aura lieu le mardi 2 avril 2024.

Le Président,

Thierry Grieu,

Le Secrétaire,

Pierre Collette